COMMISSION
EUROPÉENNE

Bruxelles, le 31.8.2023
COM(2023) 500 final

ANNEX 3

ANNEXE

du

RAPPORT DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN ET AU CONSEIL

Rapport annuel sur les opérations d'aide humanitaire de l'Union européenne financées en 2022

Annexe III: évaluation externe de l'aide humanitaire

Les services d'évaluation de la Commission sont chargés d'orienter et de coordonner la fonction d'évaluation, d'en effectuer le suivi et d'en rendre compte. Ils produisent des résultats d'évaluation de haute qualité en temps opportun afin de fournir des éléments probants permettant de prendre des décisions éclairées et de rendre des comptes. Les évaluations peuvent être géographiques, thématiques ou axées sur un partenariat spécifique. En 2022, la DG ECHO a effectué les évaluations stratégiques suivantes:

- évaluation combinée des interventions humanitaires de l'Union européenne au Yémen et dans l'accès humanitaire (2015-2020);
- évaluation combinée des interventions humanitaires de l'Union européenne dans la Corne de l'Afrique au cours de la période 2016/2020, et du partenariat de la Direction générale de la protection civile et des opérations d'aide humanitaire (DG ECHO) avec le Comité international de la Croix-Rouge (CICR);
- évaluation des programmes de filet de sécurité sociale d'urgence (ESSN-2, 2018-2020);
- évaluation combinée de la réponse humanitaire de l'Union européenne dans les catastrophes naturelles subites et du partenariat de la DG ECHO avec la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (IFRC) (2016-2020)
- évaluation combinée des interventions humanitaires de l'Union européenne au Sahel et dans les secteurs de l'aide alimentaire et de la nutrition (2016-2020);
- évaluation des interventions humanitaires de l'Union européenne dans la préparation aux catastrophes;
- évaluation combinée de la réponse humanitaire de la DG ECHO aux épidémies et du partenariat de la DG ECHO avec l'Organisation mondiale de la santé (2017-2021).

En janvier 2023, des évaluations étaient en cours dans les domaines suivants:

- évaluation intermédiaire de la mise en œuvre de la décision nº 1313/2013/UE relative au mécanisme de protection civile de l'Union (2017-2022);
- évaluation de la logistique humanitaire dans les opérations de protection civile et d'aide humanitaire de la Commission européenne (2018-2022) et du train de mesures sur la mobilité durant la réactivation de l'instrument d'aide d'urgence (2020-2022);
- évaluation combinée de la réponse de l'Union européenne à la crise régionale du Venezuela et du partenariat de la DG ECHO avec le Haut-Commissaire des Nations unies pour les réfugiés (2017-2021).